



Chers Confrères,

Inscrite au Barreau de Lyon depuis bientôt 7 ans, j'ai été collaboratrice durant près de 6 ans et demi, au sein d'un cabinet où j'y ai combattu notre meilleure ennemie à tous, l'URSSAF, et y ai savouré quelques victoires pour nous tous. J'interviens également en droit du travail, ma formation initiale et de cœur. Je pratique majoritairement en contentieux.

Forte de cette expérience enrichissante mais las d'un statut qui n'a pas vocation à perdurer, je me suis installée à mon compte, tout récemment, et je vis cette grande aventure depuis lors, toujours en droit du travail et en droit de la sécurité sociale.

Aujourd'hui, ce n'est pas tant ma profession de foi que je vous propose mais ma foi en notre profession, qui explique que je vous soumetts ma candidature au Conseil de l'Ordre pour le mandat partiel de 2 ans membre féminin.

Secrétaire de l'UJA de Lyon depuis février, j'ai participé à quasiment toutes les manifestations contre la réforme des retraites, et ai eu la chance d'être l'une des organisatrices de la course relais pour la Justice.

J'y ai vu des moments d'espoir, quand nous avons été applaudis à notre arrivée par les manifestants ou quand d'un courage sans faille des confrères ont couru Lyon-Villefranche pour cette si belle cause qu'est la Justice. J'y ai ressenti la confraternité dans ce qu'elle a de plus beau et la force d'appartenir à quelque chose de plus grand.

Mais j'y ai vu aussi, malheureusement, la dissension, l'incompréhension, lors des AG extraordinaires qui, temps béni, nous rassemblaient à plus de 10 dans une même salle.

Ensuite est arrivé ce confinement, cette crise exceptionnelle qui, comme à l'échelle nationale, à révéler à l'échelle de notre Barreau, tant le meilleur que le pire.

Cela a mis en exergue ce qui se passe pourtant en notre sein depuis bien trop longtemps. Une défiance, entre les jeunes et les moins jeunes, entre les collaborateurs et les associés. Une défiance qui nous ronge et qui, face aux attaques venant de l'extérieur, ne peut que nous affaiblir.

Je sais les problèmes que rencontrent certains jeunes confrères, collaborateurs ou installés, ceux qui font du judiciaire, ou plutôt ceux qui sont le judiciaire. Je sais qu'ils se sentent oubliés, mis de côté, parfois maltraités, alors qu'ils sont, pour nombre d'entre eux, la force vive de notre Barreau.

J'ai été, moi aussi, à cette place, heureusement pour une courte durée ; celle où l'injustice se dispute à l'irrespect, alors que nous entrons, plein d'idéaux en tête, dans une profession pour laquelle beaucoup se sont battu. Il est inconcevable que de tels comportements gangrènent notre profession.

Heureusement, j'ai eu la chance, à l'inverse, de bénéficier de la formation et de l'accompagnement de deux confrères extraordinaires que je considère comme mes mentors, Arnaud PAPPINI et Alban JARS. Et j'ai connu une longue collaboration, ensuite, avec ses défauts, bien sûr, mais jouant le jeu.

C'est ça, qui doit être la norme.

Je sais aussi, et je ne veux pas entrer dans cette dichotomie qui n'a aucun sens, les problématiques des associés de cabinet, de confrères plus expérimentés, qui sont quant à eux les racines de notre Barreau.

Je veux, en vous soumettant ma candidature au Conseil de l'Ordre, pouvoir porter la voix de ceux qui pensent l'avoir perdu. Je veux pouvoir dire, à l'issue de ce mandat que j'espère pouvoir effectuer, que le lien entre les confrères est plus fort que jamais, que la confraternité, la convivialité, l'union, ont triomphé de toutes les adversités.

En ces temps, où l'état de droit, troublé, a plus que jamais besoin de nous, il nous faut pouvoir être fort et soudé en interne pour affronter l'extérieur, ensemble, au soutien des intérêts des justiciables et de la Justice.

Mes combats, en étant l'une de vos représentantes au Conseil de l'Ordre, seront la transparence de nos institutions, l'accessibilité à ces dernières, la confraternité, qui passe aussi par la convivialité, et la communication, tant interne qu'externe.

J'organise souvent des formations, dans le cadre de la formation continue et j'ai organisé le forum collaboration/stage/bureau le 6 octobre dernier. Je constate ce besoin de tous, d'échanger, de se rassembler.

Si, physiquement, ce fichu virus nous y empêche, bientôt nous le pourrons, mais, en attendant, nous avons tant d'autres moyens pour y parvenir. Notre Barreau, le meilleur me souffle mon chauvinisme qui n'en reste pas moins assez objectif, ne peut que prendre la voix de l'évolution et de l'adaptation.

Aucun confrère ne doit se sentir seul ou négligé, dans la grande famille que nous devons être.

Seconde d'une fratrie de 5 enfants, j'ai appris le partage et l'altruisme avant même de savoir ce que c'était. Je ne souhaite qu'en faire profiter ma seconde famille. N'est-on pas confrères et consœurs ?

Ce sont les raisons pour lesquels je vous soumetts ma candidature au Conseil de l'Ordre, vous assurant de mon engagement, de ma mobilisation et de mon envie d'aider.

Je vous remercie, quoi qu'il en soit, de voter, la démocratie devant être la seule gagnante !

Je vous prie de me croire, Chers Confrères,

Votre bien dévouée.

**Ludivine BOISSEAU**  
Avocat

